



---

**BUREAU DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du jeudi 7 mars 2019 à 18 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

**Présents :** ( T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

AIX-LES-BAINS	Dominique DORD	
AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
LA BIOLLE	Blandine BELLANCA	
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 25 <sup>ème</sup> délibération
LE BOURGET DU LAC	Marie-Pierre FRANCOIS	Pouvoir de Corinne CASANOVA
BRISON SAINT INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Nicole FALCETTA	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Bernard MARIN	
GRESY-SUR-AIX	Robert CLERC	
MERY	Eudes BOUVIER	
MOUXY	Gabrielle KOEHREN	
ONTEX	Jacques CURTILLET	
PUGNY-CHATENOD	Jean-Guy MASSONNAT	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Christian REBELLE	
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Sylvie L'HEVEDER	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Denise DE MARCH	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
CHANAZ	Yves HUSSON

**Autres présents non votants :**

Yves GRANGE	ENTRELACS
Christophe DERIPPE	ENTRELACS
Frédéric GIMOND	Directeur Général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur Général Adjoint des services
Julie ECALARD	Responsable Communication et relations publiques
Françoise GRAVIER	Directrice pôle Ressources
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Olivier VERDENAL	Directeur financier
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Estelle COSTA de BEAUREGARD	Responsable juridique/Assemblées
Matilde HABOUZIT	Responsable Pilotage de la Performance
Noémie BOURDAGEAU	Assistante du service Communication

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 février 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 29 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 25 présents, et 26 votants.

## DÉLIBÉRATION

N° : 27      Année : 2019

Exécutoire le : 03 MARS 2019

Affichée le : 03 MARS 2019

Visée le : 03 MARS 2019

### FONCIER

#### Précisions apportées à la délibération du Bureau communautaire du 12 avril 2018

**Aménagement de la Route Départementale 1201 Boulevard Charcot  
sur la commune de Tresserve  
Achat des parcelles A 130, A 806, A 2449, A 2451, A 2450 et A 2452 appartenant à  
Madame Sandrine PETREL et Monsieur Christophe PETREL**

Monsieur le Président rappelle que le Bureau communautaire du 12 avril 2018 a autorisé l'achat des parcelles cadastrées A 130, A 806, A 2449, A 2451, A 2450 et A 2452 situées Boulevard CHARCOT sur la commune de Tresserve à Madame Sandrine PETREL et Monsieur Christophe PETREL, au prix de vente de 5 406.00 € soit 3.00 €/ m<sup>2</sup>.

Suite à cette délibération, un acte de vente par acte administratif et une minute ont été signés, et un dépôt a été fait auprès du service de la publicité foncière.

La délibération du 12 avril 2018, et l'acte administratif, doivent être modifiés afin de préciser les modalités de règlement pour permettre le paiement de cette acquisition par Grand Lac.

Le contenu de la délibération du 12 avril 2018 est donc modifié par la présente délibération afin de préciser (comme indiqué dans les promesses de vente) que le prix de vente de 5 406.00 € soit 3.00 €/ m<sup>2</sup> (toutes indemnités incluses) sera réparti entre les co-indivisaires au prorata des droits respectifs.

Le contenu de l'acte administratif signé le 30 août 2018 sera complété par un acte rectificatif.

Les autres termes de la délibération sont inchangés.


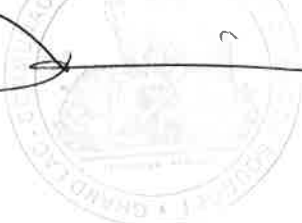
Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE l'achat ci-dessus détaillé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à cet achat.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 25
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 7 mars 2019

Le Président,  
Dominique DORD

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Foncier - Précisions apportées à la délibération du Bureau communautaire du 12 avril 2018 concernant les modalités de règlement de la vente PETREL -

---

**Date de transmission de l'acte :** 08/03/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 08/03/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2738 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190307-d2738-DE

---

**Date de décision :** 07/03/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 3. Domaine et patrimoine  
3.1. Acquisitions  
3.1.2. Acquisitions immobilières inférieures ou égales à 180 000 euros